

**Liste délibérations
2 février 2026
Extrait du registre des Délibérations**

Département de la Côte d'Or

Date de convocation :
27 janvier 2026

Date d'affichage :
27 janvier 2026

Nombre de Conseillers
En exercice : 29
Présents : 24
Absents : 7
Pouvoirs : 3
Votants : 27

L'an deux mille vingt-six, le 2 février, à 18h30 le Conseil de la Communauté de Communes "Norge et Tille" s'est réuni à la salle multi activités à Clénay sous la présidence de Monsieur Ludovic ROCHETTE, président de séance.

Etaient présents :

Patrick MORELIERE - Rémi BOURGEOT - Patricia GOURMAND - Patrick CERDAN - Philippe MEUNIER - Elisabeth HATON - Ludovic ROCHETTE - Frédéric IMBERT - Martine DEMAURE - Maryline GIRAUDET - Dominique BRUOT - Patrice DEMAISON - Denis MAILLER - Fabien CARD - Jacques MEDEAU - Claude GUICHET - Ludovic CHATEAU - Michel LENOIR - Françoise VAN ROY - Tristane KONCZEWSKI - Pierre JOBARD - Nadine BAZIN - Christine BLANC - Laurent CLUZEL.

Etaient excusés : Valérie THEVENET (pouvoir à Patrick MORELIERE) - Bruno PICONNEAUX - Brigitte CHABOEUF-OLIVIER - Didier MAINGAULT (suppléé par Elisabeth HATON) - Michel CLAUSS (pouvoir à Dominique BRUOT) - Joëlle GUERIN (pouvoir à Ludovic CHATEAU) - Jean-François DELNESTE (suppléé par Tristane KONCZESKI)

Secrétaire de séance :
Frédéric IMBERT

Affaires générales

Le Conseil Communautaire :

- **DONNE** délégation au président pour choisir le prestataire parmi les candidats pour l'étude d'opportunité à la création d'une réserve foncière dans le cadre du Projet alimentaire Territorial, à 26 voix pour et 1 abstention,
- **APPROUVE** la période d'ouverture de la baignade pour la saison 2026 du 30 mai au 30 août 2026, à l'unanimité,
- **APPROUVE** le Plan d'Organisation de la Surveillance et des Secours (POSS) 2026, à l'unanimité
- **DONNE** délégation au président pour choisir le prestataire parmi les candidats pour assurer la surveillance de la baignade 2026, à l'unanimité
- **VALIDE**, les tarifs des mètres linéaires et des marques pages
- **ACCEPTE** que la Communauté de communes Norge et Tille soit désignée comme mandataire du groupement constitué avec quatre autres collectivités partenaires dans le cadre du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) ; **AUTORISE** la CC Norge et Tille à assurer l'ensemble des missions liées à la passation et à l'exécution du marché ; **APPROUVE** le principe de la répartition financière selon la clé du PAPI, à l'unanimité

RH Finances

Le Conseil Communautaire :

- **VALIDE** la modification du règlement intérieur pour l'ensemble des agents de la Communauté de Communes, à l'unanimité
- **ACCEPTE** le projet global de sécurisation de la base de loisirs et **SOLLICITE** les subventions correspondantes, à l'unanimité



Fin de la séance à 19h15

Fait à Bretigny, le 5 février 2026
Le président, Ludovic ROCHETTE